

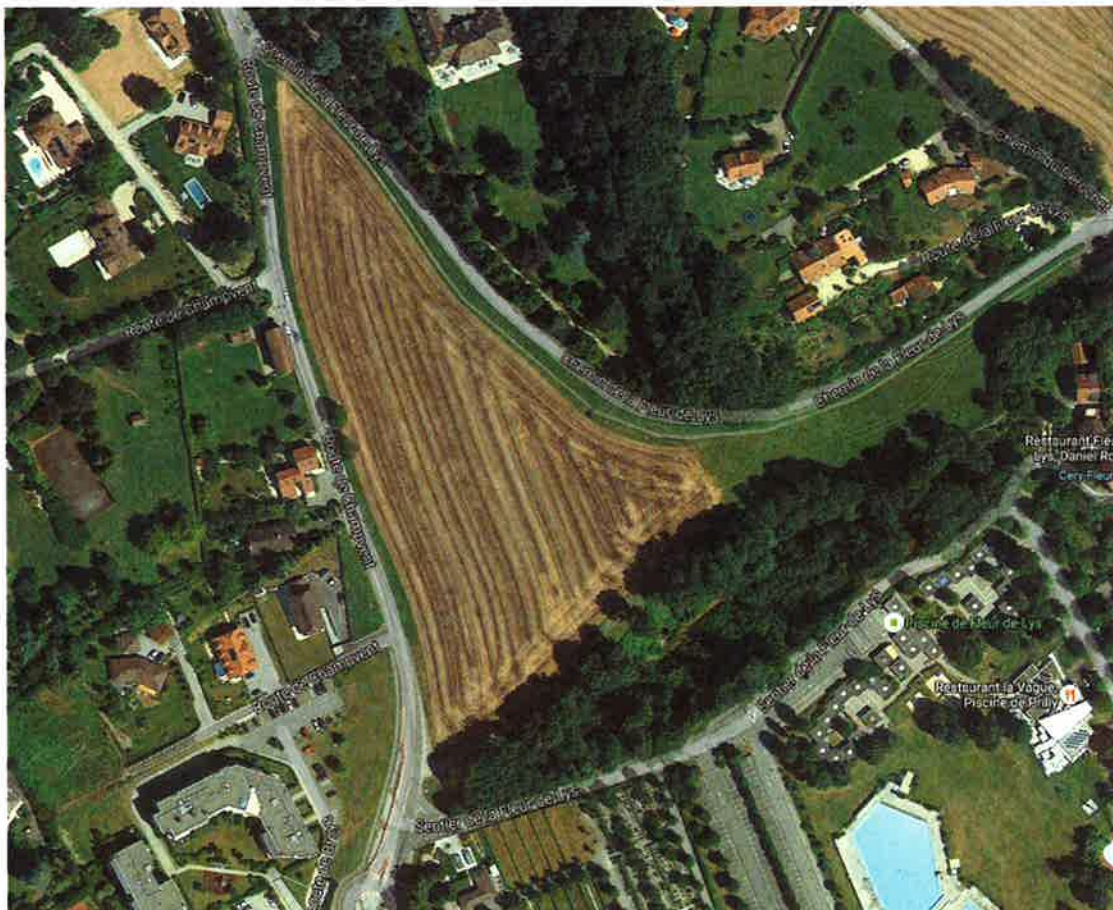


Préavis N° 7 / 2016

## RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ

### AU CONSEIL COMMUNAL

*relatif à la demande de crédit d'étude pour l'aménagement d'une nouvelle route « Fleur-de-Lys », sur la parcelle N° 451- Demande de crédit d'étude de **CHF 90'000.00***



Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

### Historique

23.06.2009 Crédit d'étude de CHF 105'000.00 octroyé par le conseil communal pour l'aménagement des chemins de Champvent et de la Fleur-de-Lys – préavis municipal N° 4 / 2009 ;

22.06.2010 Retrait, par la municipalité, du préavis municipal N° 7 / 2010, préavis destiné à l'obtention d'un crédit d'étude complémentaire d'un montant de CHF 130'000.00 pour l'aménagement des chemins précités.

Depuis 2010, la municipalité a étudié diverses variantes, notamment l'amélioration du carrefour « chemins de Champvent / Fleur-de-Lys ».

Après avoir examiné diverses propositions, la municipalité a opté pour l'aménagement d'une nouvelle route au travers de la parcelle N° 451, de Jouxens-Mézery, propriété de M. Goulandris.

Après divers contacts, le propriétaire accepterait un échange de terrains (surface nécessaire pour l'aménagement de la route : env. 2'817 m<sup>2</sup> – rétrocession à M. Goulandris : env. 1'706 m<sup>2</sup>) à la condition de supprimer toute circulation sur la route actuelle de la Fleur-de-Lys (tronçon situé entre la future route et le carrefour « Fleur-de-Lys – Champvent »), ainsi que d'abandonner le sentier pédestre que longe cette voie de circulation.

Afin d'étudier ce projet, la municipalité se doit de solliciter l'autorisation du conseil communal, d'où le dépôt du présent préavis.

### **Etude – avant-projet (env. 250 h. – CHF 36'500.00 TTC)**

- ✓ séances avec la municipalité
- ✓ étude du projet pour la création d'une route « directe » sur la parcelle N° 451, avec l'éclairage public, les divers services et les collecteurs EU/EC
- ✓ séance avec le bureau chargé de la modération de trafic et intégration de ces aménagements routiers
- ✓ élaboration d'un carrefour au chemin de Champvent
- ✓ présentation de l'avant-projet à la commune (projet en 3D)
- ✓ calcul des emprises en supprimant le DP 33 entre les parcelles N° 450 et 451
- ✓ contact avec les divers services du canton
- ✓ estimation des coûts
- ✓ établissement d'un rapport technique
- ✓ élaboration du dossier de consultation préalable
- ✓ mise à jour selon les éventuelles remarques des services cantonaux
- ✓ étude partielle du projet d'exécution
- ✓ dossier de demande de subvention
- ✓ mise en soumission des travaux (procédure ouverte)
- ✓ comparaison des offres et proposition d'adjudication
- ✓ dossier de mise à l'enquête publique.

### **Etude pour la modération de trafic (env. 160 h. – CHF 25'336.00 TTC)**

- ✓ intégration du nouveau tronçon et définition précise des aménagements nécessaires au nouveau croisement avec le chemin de Champvent avec, pour objectif, une lecture claire de la connexion routière et de l'entrée de commune
- ✓ développement des autres points d'aménagements sur le nouveau tronçon routier ayant pour objectif l'intégration des contraintes de mobilité, transports lourds, livraisons et accès. Analyse de variantes éventuelles

- ✓ gestion des mobilités douces en connexion avec la route de Neuchâtel soit au travers du tronçon, soit via le chemin du Dérochet
- ✓ adaptation des aménagements de modération sur le chemin de Champvent, notamment aux jonctions, et intégration des remarques formulées fin 2015 sur le projet initial
- ✓ intégration de l'écopoint
- ✓ signalétique et mise en zone 30 km/h du chemin de Champvent avec rapport de synthèse et d'expertise
- ✓ réalisation des plans de marquage et signalétique selon normes.

### **Etudes déjà payées**

Dans le cadre de l'étude de diverses variantes, la municipalité a déjà payé des honoraires. Elle a décidé de profiter de ce préavis pour englober ces derniers dans le cadre du crédit d'étude, à savoir :

#### *Collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées*

- étude de la réfection des collecteurs EU/EC au chemin de la Fleur-de-Lys : CHF 8'400.00
- étude de l'équipement EU/EC, puis EU seulement, de la parcelle N° 451 « En Broye » - chemin de Champvent : CHF 8'200.00

#### *Modération de trafic*

- étude pour la modération de trafic, notamment sur la jonction sur le chemin de Champvent : CHF 5'090.00

#### *Aménagements routiers*

- étude préliminaire de 4 tracés « direct » + emprises nécessaires aux projets : CHF 5'580.80

### **Coût de l'étude**

Avant-projet de la nouvelle route	36'500.00
-----------------------------------	-----------

Etude pour la modération de trafic	25'336.00
------------------------------------	-----------

### **Coûts déjà financés**

<i>Etude des collecteurs EU/EC</i>	16'600.00
------------------------------------	-----------

<i>Modération de trafic</i>	5'090.00
-----------------------------	----------

<i>Aménagements routiers – étude préliminaire (arrondi)</i>	5'580.00
---	----------

<b>Crédit d'étude</b>	<b>89'106.00</b>
-----------------------	------------------

<b>Crédit d'étude demandé (arrondi)</b>	<b>90'000.00</b>
---	------------------

### **Conclusions**

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

#### **Le conseil communal**

- vu le rapport de la municipalité (préavis N° 7 / 2016),
- vu le rapport de la commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

1. d'octroyer à la municipalité un crédit d'étude de **CHF 90'000.00** pour l'aménagement d'une nouvelle route « Fleur-de-Lys », sur la parcelle N° 451 ;
2. d'autoriser la municipalité à financer cette dépense au moyen de la trésorerie courante ou par le recours aux lignes de crédits existantes.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE  
Le Syndic  Le Secrétaire  
  
Serge Roy  Christian Monod

Jouxens-Mézery, le 17 août 2016

Délégué de la municipalité : M. Bernard Freemantle

Adopté par la municipalité dans sa séance du 23 août 2016

Annexes : 1 esquisse du projet  
1 plan pour les échanges de terrains

Commune de Jouxpens-Mézery

Situation - Variante C

Avant-projet

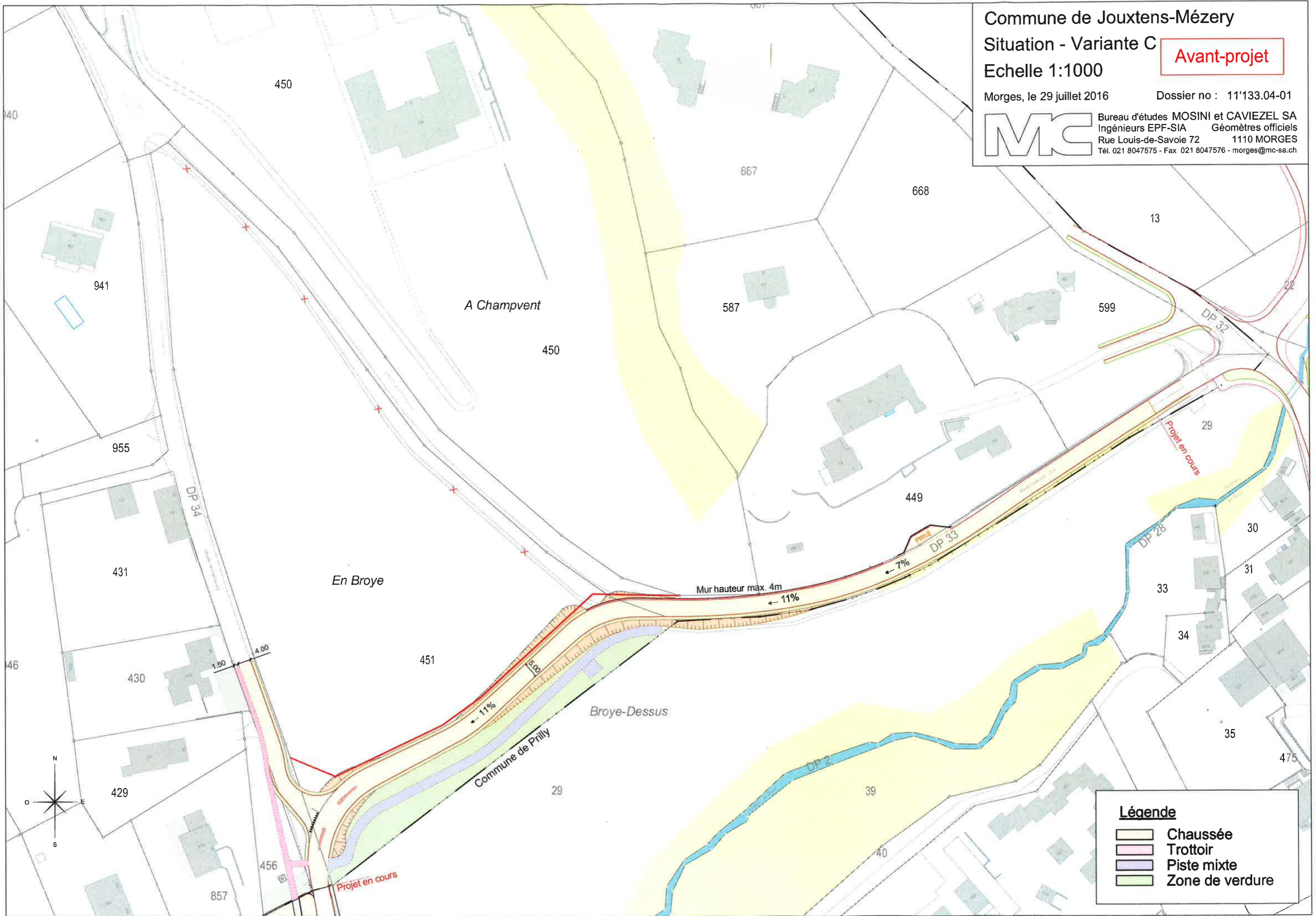
Echelle 1:1000

Morges, le 29 juillet 2016

Dossier no : 11'133.04-01



Bureau d'études MOSINI et CAVIEZEL SA  
Ingénieurs EPF-SIA Géomètres officiels  
Rue Louis-de-Savoie 72 1110 MORGES  
Tél. 021 8047575 - Fax 021 8047576 - morges@mc-sa.ch



**Légende**

- Chaussée
- Trottoir
- Piste mixte
- Zone de verdure

# Commune de Jouxens-Mézery

Echelle 1:1000

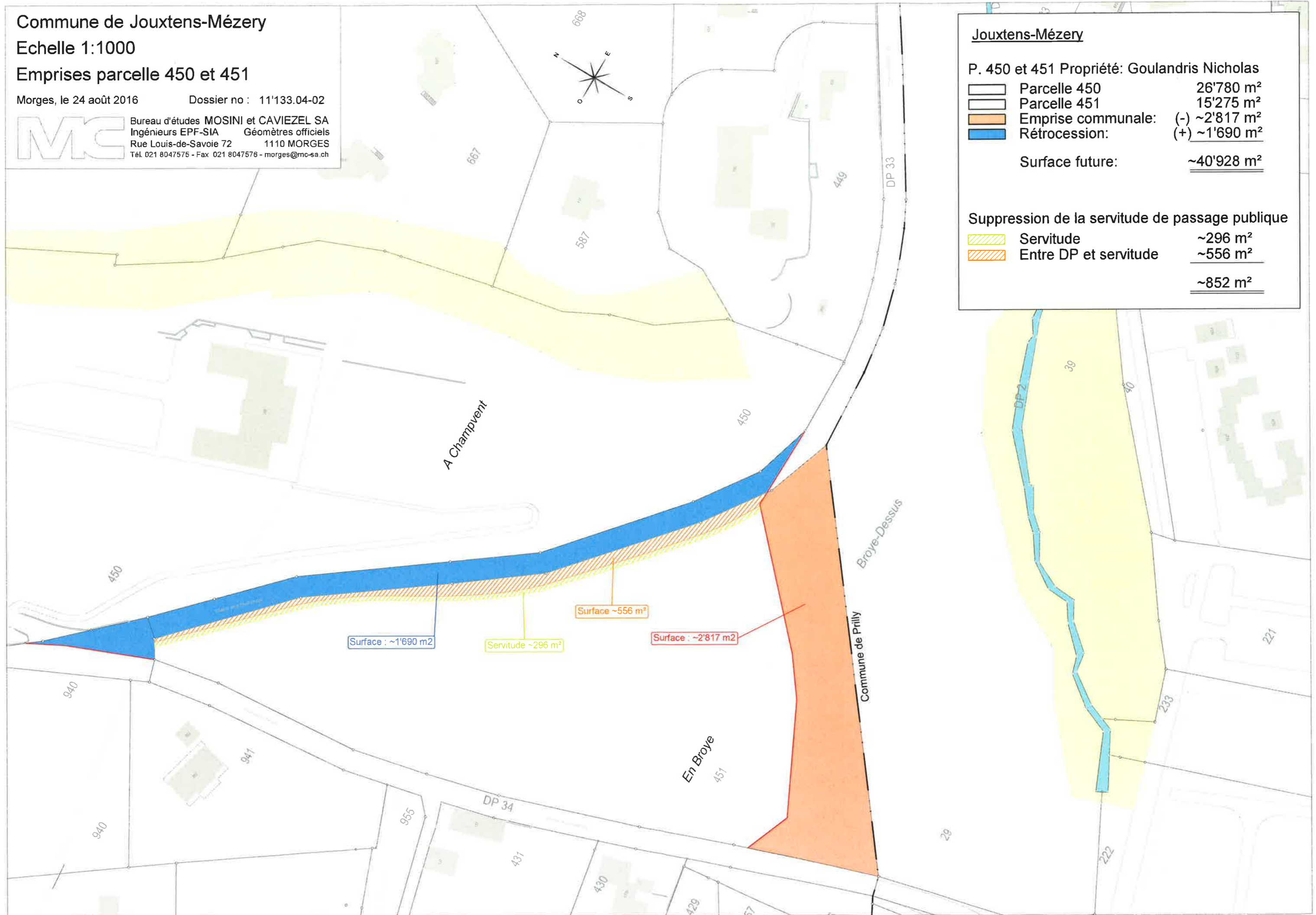
## Emprises parcelle 450 et 451

Morges, le 24 août 2016

Dossier no : 11'133.04-02



Bureau d'études MOSINI et CAVIEZEL SA  
Ingénieurs EPF-SIA Géomètres officiels  
Rue Louis-de-Savoie 72 1110 MORGES  
Tél. 021 8047575 - Fax 021 8047576 - morges@mc-sa.ch



### Jouxens-Mézery

P. 450 et 451 Propriété: Goulandris Nicholas

	Parcelle 450	26'780 m <sup>2</sup>
	Parcelle 451	15'275 m <sup>2</sup>
	Emprise communale:	(-) ~2'817 m <sup>2</sup>
	Rétrocession:	(+) ~1'690 m <sup>2</sup>

Surface future: ~40'928 m<sup>2</sup>

### Suppression de la servitude de passage publique

	Servitude	~296 m <sup>2</sup>
	Entre DP et servitude	~556 m <sup>2</sup>
		<u>~852 m<sup>2</sup></u>